



**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 9 février 2023  
Convocation du : 3 février 2023  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le neuf février à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Lahcem AIT EL HAJ, Carole CASIER, Philémon BRUNET, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Arnaud MARIE, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Alexis DEBUISSON

DE23.003

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PROXIMITE,**  
**TRANQUILLITE PUBLIQUE, PREVENTION DE LA DELINQUANCE**  
**MODIFICATION**

*Autorisation - Approbation*

0380

Par délibération DE20.045 du 13 juillet 2020, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération DE21.128 du 10 décembre 2021, Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Benjamin TISON-BEERNAERT. ont été désignés membres de la Commission Proximité, Tranquillité Publique, Prévention de la Délinquance.

Suite à la démission de Monsieur Nicolas HOURDRY, le groupe Armentières en Tête ! souhaite modifier la désignation de ses représentants au sein des commissions. Il y a donc lieu revoir la composition de la Commission Proximité, Tranquillité Publique, Prévention de la Délinquance.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

**Candidatures :**

**Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain :** Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL

**Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens :** Caroline BAURANCE, Michel PLOUY

**Liste Armentières en Tête ! :** Mélanie DEZEURE

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Proximité, Tranquillité Publique, Prévention de la Délinquance : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Mélanie DEZEURE.

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Alexis DEBUISSON**  
Secrétaire de séance



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille

